

AVIS DE CONCERTATION

Requalification de la place Gambetta

Le public est informé que par délibération n° 2014/0547, en date du 26 septembre 2014, le Conseil de Communauté a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet de requalification de la place Gambetta sur la commune de Bordeaux.

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront déposés :

- à la Cité Municipale de la mairie de Bordeaux, 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux.
- à la Direction Territoriale Bordeaux de la Communauté urbaine de Bordeaux – Tour 2000, 8ème étage – 1 Terrasse Front du Médoc – 33 000 Bordeaux.
- et à la Direction des Grands Travaux et des Investissements de Déplacements (Pôle Mobilité) de la Communauté urbaine de Bordeaux – 39-41 cours du Maréchal Juin – 1er étage à Bordeaux.

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, à compter du 1^{er} décembre 2014, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation, ainsi que sur le site internet <http://participation.lacub.fr> (Rubrique : Projets Locaux / Bordeaux-Place Gambetta)

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le président de la Communauté urbaine de Bordeaux.